



Les Échos de Bramefarine

n° 62 – mars 2014 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

Élections municipales 2014

Un nombre d'électeurs important s'est rendu aux urnes pour ce premier tour des municipales. Avec près de 79 % de votants, la participation a été nettement supérieure à la moyenne nationale. Les suffrages exprimés représentent, eux, 77 % des inscrits (hors bulletins blancs et nuls).

Deux listes étaient en présence: celle de Gérard Bricalli, d'une part, et celle de Jacques Viret, d'autre part. Tous deux sont des conseillers sortants.

Avec le droit au panachage (*commune de moins de 1 000 habitants*) on pouvait penser que les résultats seraient assez équilibrés.

15 candidats étaient à élire pour constituer le nouveau conseil municipal. 13 candidats ont été élus dès le premier tour (chacun ayant eu

plus de 50 % des suffrages exprimés), dont 12 de la liste de Jacques Viret. Il y aura donc, dimanche prochain, un second tour pour élire deux conseillers parmi les 17 candidats non élus au premier tour. En tout état de cause, la majorité absolue du nouveau conseil est détenue par des colistiers de Jacques Viret.

Vous trouverez, au verso, le tableau récapitulatif des résultats individuels.

Pour le second tour :

Il va falloir voter pour choisir encore 2 conseillers municipaux (15 - 13 élus au premier tour)

À nouveau, vous disposerez, dimanche prochain, de deux listes. Le panachage sera autorisé.

Attention :

Contrairement au premier tour, les deux listes n'auront pas le même nombre de candidats, car la liste de Jacques Viret bénéficie déjà de 12 élus dès le premier tour.

Vous aurez donc à votre disposition :

- la liste de Jacques Viret, avec 3 candidats ;
- la liste de Gérard Bricalli, avec 14 candidats (15 - 1 élue au premier tour).

Il se peut que l'une ou l'autre des listes (voire les deux) propose moins de candidats sur les bulletins de vote (*ce qui est leur droit*). Néanmoins, tous les candidats non

élus au premier tour sont légalement éligibles au second tour.

Attention : deux candidats maximum seront retenus

Vous ne devrez pas choisir plus de deux candidats. Au-delà, votre bulletin risquerait d'être considéré comme nul.

Par ailleurs, si vous ajoutez, à la main sur une des deux listes, le nom d'un candidat de l'autre liste, n'oubliez pas de bien en préciser le NOM et le prénom, pour éviter toute confusion ou contestation par la suite.

**Le bureau de vote de Saint-Maximin sera ouvert,
comme pour le premier tour,
de 8 heures à 18 heures. ■**

Élections municipales 2014

Classement	Figure sur la liste :	NOMS, Prénoms des candidats	Nombre de voix	% des exprimés	Élus dès le premier tour : nouveaux conseillers municipaux
1	JV	MICHAUD Thomas	314	70,25 %	
2	JV	VIRET Jacques	293	65,55 %	
3	JV	CERIA Patrick	283	63,31 %	
4	JV	LAPIED Véronique	258	57,72 %	
5	JV	FOUILLET Agnès	255	57,05 %	
6	JV	CAPORALE Marie-Laure	251	56,15 %	
7	JV	ZACHARIE Pierre	251	56,15 %	
8	JV	CHABERT Gaëlle	247	55,26 %	
9	JV	POINSON Michel	240	53,69 %	
10	JV	BUET Andrée	238	53,24 %	
11	JV	MORAND Patrick	236	52,80 %	
12	JV	ORLIAGUET Laurent	234	52,35 %	
13	GB	ETIENNE Laurence	229	51,23 %	

14	GB	BUISSARD Denis	221	49,44 %	Candidats soumis à un second tour
15	GB	CHABERT Odile	221	49,44 %	
16	JV	JUVANON DU VACHAT Edouard	218	48,77 %	
17	GB	SERGI Jean-Marc	215	48,10 %	
18	JV	VERCHERE André	214	47,87 %	
19	GB	MOLLARD Alain	209	46,76 %	
20	GB	BRICALLI Gérard	208	46,53 %	
21	GB	ROZIAU Olivier	200	44,74 %	
22	JV	MENICETTI Grégory	198	44,30 %	
23	GB	MATHON Gérard	192	42,95 %	
24	GB	PAQUET Louis	173	38,70 %	
25	GB	FAURE Virginie	170	38,03 %	
26	GB	MODUGNO Annie	158	35,35 %	
27	GB	BRUN René	157	35,12 %	
28	GB	RIVAUX Marie-Christine	156	34,90 %	
29	GB	AUGUSTIN Laurent	155	34,68 %	
30	GB	RIVAUX André	141	31,54 %	

Liste JV = Jacques Viret

Liste GB = Gérard Bricalli.